

*Le Soir*, le 9 octobre 2015



Denis Stokkink : « La rencontre d'une demande forte de la population et d'une volonté politique »

**D**enis Stokkink préside depuis 2002 le groupe de réflexion et d'action « Pour la solidarité », installé à Bruxelles. A ce titre, il s'intéresse de près à la démocratie participative. Il a dirigé la publication d'une étude consacrée au budget participatif (1).

### **Dans quel contexte parle-t-on des budgets participatifs ?**

*Le contexte général est celui de la participation des citoyens à la vie de la cité, de la démocratie participative qui leur permet de s'inscrire dans une co-décision avec les élus sur des dossiers qui les concernent. Nous sommes en Europe et il est essentiel de savoir que la notion de démocratie participative figure dans le Traité constitutionnel comme la démocratie représentative et la démocratie sociale.*

### **Il ne s'agit pas de dresser les uns contre les autres...**

*Autrefois dans un rapport officiel à l'ONU, le Brésilien Cardoso évoquait la disparition des hommes politiques et des syndicats. Donc, le risque n'est pas nul que la démocratie participative s'oppose à la démocratie représentative. Mais en Europe, nous évoluons très loin de cela : la démocratie représentative est le socle sur lequel se fonde la démocratie participative.*

## **Comment cela ?**

*La démocratie participative ne peut s'imaginer que sous la forme d'une rencontre entre d'une part une demande forte émanant de la population ou d'une partie de celle-ci, pas un simple souhait mais un besoin exprimé, et de l'autre la volonté des responsables politiques d'ouvrir des fenêtres. Des fenêtres budgétaires, si l'on fait référence au budget participatif. Voilà la condition sine qua non du succès : deux volontés qui s'expriment, deux initiatives et une concertation qui s'organise.*

## **Centrons le débat sur le budget participatif. Quelle est la recette du succès ?**

*Une ville fixe un cadre, la rénovation d'une place, et un budget de 50.000 euros. Les citoyens doivent décider de la destination de cette somme. Le problème saute aux yeux : les aînés voudront des bancs, les ados un terrain de foot, les parents des jeux pour leurs enfants, les associations un kiosque... Qui a le droit de s'exprimer ? Qui va décider ? Comment éviter que certains parlent plus fort que d'autres ? La réponse est simple : le pouvoir politique doit fixer des règles, sinon la loi du plus fort l'emportera et ce n'est pas le but. Et puis il doit désigner un médiateur qui assurera le lien avec la population : l'absence d'un médiateur est la cause des échecs.*

## **Donc le pouvoir politique garde la main...**

*Oui parce qu'il doit préparer un terreau fertile si l'on veut qu'une expérience grandisse ! Le succès est au bout d'un travail sur le long terme. Sans cela, c'est la cacophonie, le café du commerce. Distribuer de l'argent à des quartiers ou des associations n'est pas la bonne solution, on joue sur le court terme. Il faut d'abord connaître les gens, les consulter, les réunir, les informer régulièrement, identifier des interlocuteurs, mettre en place des comités de quartier. C'est deux ou trois ans de travail.*

## **Le public n'est-il pas demandeur de concret, d'argent ?**

*Il faut surtout éviter de s'en tenir à des discours théoriques ou à des promesses impossibles à tenir. Passer à l'acte reste la meilleure manière de combattre le populisme et les idées toutes faites. Les personnes qui participent à la gestion d'un budget public comprennent vite le coût des choses, les règles de bonne gestion et surtout les difficultés rencontrées par les responsables politiques : faire des choix, tenir compte de l'avis des autres.*

**Nous y voilà : l'objectif de tout cela reste bien de rapprocher les citoyens de la politique...**

*Nous faisons le constat d'une démocratie attaquée par les discours populistes. La participation, ce n'est pas la panacée, mais c'est « la démocratie comme elle peut s'exercer », au-delà des élections. Entre les élections, la démocratie rouille. L'enjeu est clair : faire le lien entre un projet micro-local, comme peut l'être un budget participatif pour l'aménagement d'une rue, et la politique « macro ».*

**La Belgique n'est-elle pas en retard en matière de démocratie participative ?**

*Nous ne sommes ni en avance, ni en retard, mais il est possible de faire mieux, c'est sûr. Et de faire plus que l'organisation de colloques ou la rédaction de nouveaux textes de loi : il faut agir sur le terrain, localement. Je suis optimiste parce que le nombre d'outils à la disposition des responsables politiques est de plus en plus important. Le budget participatif en est incontestablement un.*

(1) «Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes », ed. Pour la solidarité. Sous la direction de Denis Stokkink.